



## **Appel d'offres public**

**Numéro MO-09-21-01**

# **RECONSTRUCTION DU CENTRE SPORTIF ET RÉCRÉATIF SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE AVEC ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE**

La Ville de Montréal-Ouest demande des soumissions publiques pour les services professionnels en architecture, avec équipe multidisciplinaire, requis pour la réalisation de son projet.

Le projet consiste en la reconstruction de son Centre sportif et récréatif comprenant notamment une patinoire intérieure et des installations aquatiques extérieures. Le projet inclut aussi la démolition des infrastructures désuètes existantes soit l'Aréna de la Légion, la piscine extérieure attenante et le Chalet Nord.

Les services professionnels requis consistent notamment à la réalisation d'études préparatoires, aux phases de conception (d'avant-projet, de dossier préliminaire et de dossier définitif), à ceux à fournir durant l'étape de l'appel d'offres pour la construction de l'ouvrage et du suivi des travaux ainsi qu'à ceux durant la mise en service et la fermeture administrative du projet.

Les soumissions seront reçues par le Service du Greffe, à la Ville de Montréal-Ouest, **jusqu'à 13 h 59, le mercredi 27 octobre 2021**. Ces soumissions seront ouvertes en public, le même jour à 14 h 00, relativement aux services mentionnés en titre.

La Ville bénéficie à cet égard d'une aide financière des gouvernements du Canada et Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS – EBI).

Toutes les conditions pertinentes sont décrites dans les documents d'appel d'offres qui peuvent être obtenus par l'entremise du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au <http://www.seao.qc.ca>.

Le présent appel d'offres est assujéti aux accords de libéralisation des marchés conclus par le Québec qui suivent : l'Accord de libre-échange canadien (ALEC); l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO); l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB); et, l'Accord économique et commercial global (AECG).

Conformément à la loi, la Ville se réserve la possibilité de refuser toute soumission d'un soumissionnaire qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant de la part de la Ville de Montréal-Ouest.

En raison de l'état d'urgence sanitaire, l'hôtel de ville n'est pas accessible en tout temps au public. Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des soumissions mais sont priés de suivre les instructions du document d'appel d'offres pour la remise de leur soumission ainsi que pour assister à l'ouverture.

La Ville de Montréal-Ouest ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et cela, sans encourir aucune obligation envers les soumissionnaires.

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:

Hôtel de Ville  
Ville de Montréal-Ouest  
50, avenue Westminster Sud  
Montréal Ouest, H4X 1Y7

Fait à Montréal-Ouest, le 27 septembre 2021.

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio  
Directrice générale  
Agissant à titre de Greffière-Adjointe aux fins des présentes